

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 26 septembre 2016  
Séance du 19 septembre 2016

## 1 Communauté de l'Agglomération Creilloise – rapport d'activités 2015 sur le prix et la qualité du service public des transports urbains - présentation au conseil municipal

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38

- Rapport de présentation :

Monsieur Eric MONTES, conseiller municipal, expose :

La compétence « Transports urbains », y compris les mobiliers urbains nécessaires à l'organisation des transports urbains (poteaux d'arrêts, abribus, système d'information des voyageurs...) a été transférée à la Communauté de l'Agglomération Creilloise.

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public des transports a été adressé par courrier, par son Président, le 15 juillet 2016. Il a été adopté par le conseil communautaire en date du 23 juin 2016. Ledit rapport doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal en séance publique.

En conséquence, il vous est présenté le rapport annuel 2015 de la Communauté de l'Agglomération Creilloise sur le prix et la qualité du service public des transports, qui vous a été transmis par courriel avec les projets de délibération.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport, ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal. Il est joint en annexe au présent rapport de présentation.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport 2015 de la Communauté de l'Agglomération Creilloise, sur le prix et à la qualité du service public des transports urbains.



